

# La lettre du Maire

LETTRE N° 4 - AVRIL 2020



SANDRINE GELOT | Maire de Longjumeau | Vice-Présidente du Conseil départemental de l'Essonne

## CORONAVIRUS : DANS L'ÉPREUVE, GARDONS LE LIEN

Coronavirus, Covid-19. Qui parmi nous connaissait ces mots encore récemment ? Personne assurément, sauf les experts en épidémiologie. Et pourtant, plus personne aujourd'hui n'ignore l'existence de ce virus apparu en Chine il y a quatre mois.

D'une épidémie localisée, nous sommes passés à une pandémie mondiale telle que l'humanité en a rarement connue dans son histoire. C'est une menace à la fois invisible, insaisissable mais hélas bien réelle pour nos familles et nos proches. Nous devons en avoir conscience.

J'ai tenu à vous écrire cette lettre parce qu'à l'heure du confinement, il est plus que jamais indispensable que nous gardions un lien afin que tous les Longjumellois aient le même niveau d'information.

Depuis le début de la crise sanitaire, nous avons beaucoup communiqué sur les médias électroniques qui offrent une grande réactivité. Le site internet et les réseaux sociaux de la ville sont actualisés tous les jours. Pour autant, tout le monde n'est pas forcément « connecté » ni familier avec les nouvelles technologies. Je pense en particulier à nos séniors pour qui le support papier reste un repère rassurant dans le tourbillon de l'information continue.

Même si je voudrais être beaucoup plus présente à vos côtés, je sais que cette lettre sera ce lien précieux, ce fil d'Ariane qui nous permettra de rester en contact et de garder le cap.

Les mesures de confinement imposées par le gouvernement n'ont qu'un seul but : nous protéger de la contagion, faire baisser la courbe de propagation du virus et désengorger nos hôpitaux. Nous devons les respecter strictement, même si elles impliquent une restriction temporaire de nos libertés. Seul un confinement maximal, le temps nécessaire, nous permettra de retrouver le cours normal de nos vies. Nous n'avons pas le choix. Nous devons nous adapter.

Le coronavirus a fait sa première apparition à Longjumeau le 6 mars dernier. Pour tout le monde, ce fut un choc. Depuis, il n'a cessé de progresser. A l'hôpital de Longjumeau, le 30 mars dernier, 155 personnes étaient hospitalisées pour des cas de Covid-19, dont 23 en réanimation. Mes pensées vont pour ces patients et leurs familles en ces moments si difficiles. Je leur adresse tous mes vœux de rétablissement.

J'exprime également ma solidarité au personnel soignant qui lutte en première ligne face à la maladie. Il mérite notre respect. Là encore, la meilleure façon de les soutenir est encore de rester chez soi ! Avec nos partenaires de la communauté d'agglomération Paris-Saclay,

le Département et la Région, nous nous mobilisons pour récupérer du matériel de protection (masques, gants, gel...) et les remettre aux professionnels de la santé.

Chaque jour, la Ville se bat pour endiguer la menace, protéger les habitants et les aider à traverser cette crise sanitaire le mieux possible. Notre cellule de crise est en alerte 24h/24 et un n° de téléphone unique a été mis en place au 01 64 54 19 00 pour joindre la mairie.

Je tiens à saluer également l'action exemplaire des services municipaux qui permettent d'assurer la continuité du service public dans des conditions dégradées, en particulier les agents qui doivent rester sur le terrain. Un grand merci aux bénévoles, commerçants, entreprises qui restent ouverts pendant la crise, permettant à notre pays de continuer à vivre, malgré tout.

Face au défi qui nous incombe, une grande chaîne de solidarité se met en place. C'est la meilleure réponse que nous pouvons apporter. Je suis de tout coeur avec vous et continuerai à vous tenir informés. Prenez soin de vos proches et restez bien chez vous.

Bien à vous  


Sandrine Gelot  
Maire de Longjumeau

« J'adresse  
mes pensées  
aux personnes  
hospitalisées  
en unité  
Covid-19 »

# ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE : LA VILLE

AFIN DE COMBATTRE LA PROPAGATION DU CORONAVIRUS (COVID-19) ET LA MUNICIPALITÉ A PRIS UN ENSEMBLE DE MESURES EN APPLICATION DE

1



## CELLULE DE CRISE EN ALERTE

Dès la fin février, la municipalité constituait une cellule de veille, rapidement devenue cellule de crise. Placée sous l'autorité de Mme le maire, cette structure en alerte 24h/24 a déclenché le Plan de continuité d'activité (PCA) de la mairie et coordonne l'action de la municipalité auprès des habitants et des partenaires de la ville (acteurs de la santé, intercommunalité, associations, entreprises...).

3



## ACCUEIL DES ENFANTS DU PERSONNEL INDISPENSABLE À LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE



En application du Plan blanc, la Ville a mis en place un dispositif pour accueillir les enfants du personnel soignant et, plus généralement, tout personnel mobilisé en temps de crise sanitaire. Les élèves concernés sont regroupés sur deux écoles dans la limite de 10 enfants par structure. Les cours sont dispensés normalement par les professeurs et les accueils périscolaires sont maintenus, à l'exception de la restauration scolaire où il est demandé aux parents de prévoir un panier repas pour leurs enfants. Renseignements et inscription à [cellule\\_de\\_veille@longjumeau.fr](mailto:cellule_de_veille@longjumeau.fr)

2



## CONTINUITÉ DES SERVICES ESSENTIELS



Depuis le lundi 16 mars, les services municipaux et les équipements publics sont fermés au public. Pour joindre la mairie, une permanence téléphonique a été mise en place au n° unique suivant : **01 69 54 19 00**. Seules sont assurées les activités prioritaires suivantes :

### ■ ETAT-CIVIL

pour la délivrance des actes d'état civil urgents (déclarations de naissance et de décès. Trois permanences par semaine : le lundi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 12h, sur rendez-vous uniquement au **01 69 54 19 00**.

### ■ ENFANCE ET PETITE-ENFANCE

Accueil des enfants du personnel indispensable à la gestion de la crise sanitaire. (cf. n°3)

### ■ SERVICE SENIORS

Protection et aide au maintien à domicile des séniors. (cf. n°4)

### ■ SERVICES TECHNIQUES

Astreinte technique, 24h/24 pour les interventions logistiques (fermetures des parcs et jardins, des berges de rivière...) et sur la voirie.

Pour les autres services municipaux, le télétravail a été mis en place pour permettre le bon fonctionnement de la mairie tout en permettant aux agents de rester confinés.



4

## PROTÉGER NOS SÉNIORS, UN IMPÉRATIF MAJEUR



Administrée par le centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville, une permanence téléphonique d'urgence sociale a été mise en place au **01 64 54 19 00**. Comme pour le Plan canicule, les agents du CCAS appellent régulièrement les personnes isolées ou fragiles, ainsi que les locataires des trois résidences séniors qui sont également en contact régulier avec les gardiens. Les résidents vont disposer de tablettes numériques mises à disposition par le Conseil départemental de l'Essonne, afin qu'ils puissent garder un lien avec leurs proches. Le service de portage de repas à domicile est maintenu. Enfin, la municipalité a demandé aux personnes âgées de privilégier le créneau 8h30-10h30 pour faire leurs courses et aux commerçants de les servir en priorité. Une alerte SMS a été diffusée pour rappeler la nécessité à nos séniors de limiter au maximum leurs déplacements.



# S'ORGANISE

PROTÉGER LES LONGJUMELLOIS, EN PARTICULIER LES PLUS FRAGILES, LES CONSIGNES GOUVERNEMENTALES. LE POINT SUR LA SITUATION.

5

## LA CHAÎNE DE SOLIDARITÉ SE MET EN PLACE



### ■ COLLECTE DE MASQUES

Région Ile-de-France, Département de l'Essonne, Communauté Paris-Saclay, entreprises... Grâce à son réseau de partenaires institutionnels et économiques, la municipalité a pu récupérer un grand nombre de matériels de protection : masques, gels hydro, gants, consommables (crayons, etc.). Ces fournitures ont été remises à la communauté médicale de Longjumeau, ainsi qu'aux agents communaux présents de façon continue sur le terrain, afin de les protéger dans l'exercice de leurs missions de service public.



séniors qui ne peuvent pas faire leurs courses, pour nos proches auprès de qui nous prenons des nouvelles. Un formidable élan collectif se met en place, comme les Longjumellois ont su le démontrer lors de précédentes crises comme les inondations.

### ■ ENTRE VOISINS

De jour en jour, les gestes d'attention et de solidarité se multiplient : pour le personnel soignant (applaudissements depuis les balcons), pour nos

### ■ AVEC LES ASSOCIATIONS

Une mise en relation est proposée avec des associations d'entraide et de solidarité répertoriées sur le site de la ville. [www.longjumeau.fr](http://www.longjumeau.fr)

6



## CONTRÔLES DE POLICE : QUAND LA PRÉVENTION NE SUFFIT PLUS



Dès les premières annonces gouvernementales, des forces de police ont été déployées pour faire respecter les règles du confinement. S'agissant de la problématique du trafic de stupéfiants, les guetteurs, revendeurs et consommateurs n'échappent pas aux contrôles et sont systématiquement verbalisés. Le non-respect des mesures de confinement est passible d'une amende de 135 euros. À la deuxième violation dans les 15 jours, l'amende est portée à 200 euros (décret du 28 mars 2020), puis à 450 euros si elle n'est pas payée dans les 45 jours. Si 4 violations sont relevées dans les 30 jours, il s'agit alors d'un délit punissable de 6 mois de prison et 3 750 euros d'amende.

7

## VIE QUOTIDIENNE



### ■ COMMERCES

Seuls les commerces autorisés à la continuité de la vie du pays sont autorisés, en particulier les commerces alimentaires. La liste complète des commerces ouverts à Longjumeau, ainsi que les enseignes qui livrent à domicile, est publiée et mise à jour sur le site [www.longjumeau.fr](http://www.longjumeau.fr) et les réseaux sociaux de la ville.

### ■ LA POSTE

La Poste de Longjumeau est fermée au public. Pour connaître les bureaux de Poste ouverts : [www.laposte.fr/particuliers/outils/trouver-un-bureau-de-poste](http://www.laposte.fr/particuliers/outils/trouver-un-bureau-de-poste). La Poste met tout en œuvre pour assurer la continuité de service et un passage régulier de ses facteurs.

### ■ FERMETURE DES MARCHÉS

En application du décret du 23 mars 2020, la tenue des marchés est interdite, la dérogation auprès du préfet ne s'appliquant qu'aux communes dépendantes d'un marché alimentaire pour le ravitaillement de la population, ce qui n'est pas le cas de Longjumeau.

### ■ COLLECTE DES DÉCHETS

Le Siom de la vallée de Chevreuse a mis en place un Plan de continuité d'activités (PCA) pour assurer le maintien du service public de la collecte des déchets dans les 21 communes de son territoire, dont Longjumeau. Le service est donc normalement effectué. [www.siom.fr](http://www.siom.fr)



8

## SE CULTIVER



### ■ BIBLIOTHÈQUES NUMÉRIQUES

Le Conseil départemental de l'Essonne souhaite contribuer à l'enrichissement culturel des Essonniens confinés et qui ont dû interrompre leurs activités professionnelles en favorisant l'accès aux bibliothèques numériques. Pour les habitants de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, l'accès aux ressources numériques est possible pour les inscrits dans le réseau des médiathèques de la communauté d'agglomération. Les non-inscrits peuvent aussi en bénéficier grâce au formulaire de préinscription disponible en ligne. Rendez-vous sur <https://mediatheques.paris-saclay.com>

### ■ DOCUMENTATION POUR LES COLLÉGIENS

La Médiathèque départementale de l'Essonne adapte la Bibliothèque numérique des collégiens. Celle-ci dispose d'un fonds de ressources écrites (notamment des fictions) qui peuvent compléter les programmes étudiés en cours. Les collégiens peuvent s'inscrire à cette bibliothèque depuis l'espace numérique de travail. <https://bibliocollege.essonne.fr/>

9

## SOUTIEN AUX ENTREPRISES



### ■ AIDES DE LA RÉGION

Avec la BPI France, le Conseil régional d'Ile-de-France a pris un ensemble de mesures pour accompagner et soutenir les entreprises franciliennes. **Renseignements sur [www.ildedefrance.fr](http://www.ildedefrance.fr)**

### ■ URGENCE ENTREPRISES AVEC LA CCI

La chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne adapte son organisation. **Contact :**  
**CCI urgence entreprise.**  
**Tél. : 01 55 65 44 44.**  
**Courriel : [urgence.entreprise@cci-paris-idf.fr](mailto:urgence.entreprise@cci-paris-idf.fr)**

10

## RAPPEL DES MESURES DE CONFINEMENT



Afin de faire face à la crise sanitaire, le gouvernement a mis en place un dispositif de confinement sur l'ensemble du territoire depuis le mardi 17 mars à 12h. Il est rappelé aux Longjumellois qu'il est essentiel de respecter ces consignes afin de faire reculer la propagation du virus.

### ■ SE DÉPLACER.

L'attestation de déplacement dérogatoire est téléchargeable sur le site du Premier ministre mais aussi sur le site internet et les réseaux sociaux de la ville.

### ■ FAIRE DU SPORT

La pratique sportive en extérieur ne doit pas excéder une heure dans un rayon d'1 km de son domicile. Attention, la réglementation est susceptible d'évoluer.

Toutes les mesures sur [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

CONTACTEZ LA MAIRIE AU NUMÉRO UNIQUE : **01 64 54 19 00**  
SUIVEZ L'INFORMATION SUR **[WWW.LONGJUMEAU.FR](http://WWW.LONGJUMEAU.FR)** ET SUR   

COVID-19

CORONAVIRUS,  
POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



**SI VOUS ÊTES MALADE**  
Porter un masque chirurgical jetable



Vous avez des questions sur le coronavirus ?  
[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](http://GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS)



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)

### Liens utiles

[jeuxaider.gouv.fr](http://jeuxaider.gouv.fr)

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

[www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr)

[www.who.int/fr](http://www.who.int/fr) (OMS)

[www.gh-nord-essonne.fr](http://www.gh-nord-essonne.fr)



EN CAS DE DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES

APPELEZ LE 15

Images : service Communication de Longjumeau, DR